

États financiers du

**Fonds en fiducie de la
Fraternité des Indiens du Canada**

31 mars 2017

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

31 mars 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
État de la situation financière	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5-10
Annexe A – État de la situation financière des autres fonds	11
Annexe B – État des résultats et de l'évolution des soldes des autres fonds	12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires du
Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada (le « Fonds en fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds en fiducie au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 24 juillet 2017

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2017

	2017						2016					
	Fonds général	Fonds d'éducation	Fonds d'héritage à l'éducation	Fonds des Métis	Autres fonds (annexe B)	Total	Fonds général	Fonds d'éducation	Fonds d'héritage à l'éducation	Fonds des Métis	Autres fonds (Annexe B)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus												
Gouvernement du Canada	-	-	-	-	-	-	300 000	75 640 826	75 940 821	4 214 598	-	156 096 245
Revenus de placement	-	6 285 507	313 653	176 033	-	6 775 193	-	679 026	75 447	20 936	-	775 409
Divers	600	-	-	-	-	600	-	-	-	-	-	-
	600	6 285 507	313 653	176 033	-	6 775 793	300 000	76 319 852	76 016 268	4 235 534	-	156 871 654
Distributions aux bénéficiaires												
Versements à des particuliers (note 6)	-	6 166 449	-	372 565	-	6 539 014	-	-	-	-	18 000	18 000
Versements à des organismes (note 6)	-	2 310 163	-	10 000	-	2 320 163	-	2 645 717	-	-	-	2 645 717
Total des distributions aux bénéficiaires	-	8 476 612	-	382 565	-	8 859 177	-	2 645 717	-	-	18 000	2 663 717
Charges												
Salaires et avantages sociaux	454 890	-	-	-	-	454 890	137 992	-	-	-	-	137 992
Déplacements	215 608	-	-	-	-	215 608	120 408	-	-	-	-	120 408
Honoraires professionnels	169 077	-	-	-	-	169 077	126 033	-	-	-	-	126 033
Frais administratifs et de gestion (note 5)	60 000	-	-	-	-	60 000	75 000	-	-	-	-	75 000
Frais de bureau	96 451	-	-	-	-	96 451	57 307	-	-	-	135	57 442
Loyer	35 539	-	-	-	-	35 539	20 846	-	-	-	-	20 846
Publicité, promotions et publications	18 487	-	-	-	-	18 487	17 581	-	-	-	-	17 581
Assurance	7 652	-	-	-	-	7 652	6 349	-	-	-	-	6 349
Total des charges	1 057 704	-	-	-	-	1 057 704	561 516	-	-	-	135	561 651
Total des distributions et des charges	1 057 704	8 476 612	-	382 565	-	9 916 881	561 516	2 645 717	-	-	18 135	3 225 368
Excédent (insuffisance) des revenus sur les distributions et les charges	(1 057 104)	(2 191 105)	313 653	(206 532)	-	(3 141 088)	(261 516)	73 674 135	76 016 268	4 235 534	(18 135)	153 646 286
Soldes des fonds, au début de l'exercice	6 303	73 409 563	76 016 268	4 235 534	123 942	153 791 610	3 247	-	-	-	142 077	145 324
Virements interfonds (note 7)	1 050 801	(1 005 391)	-	(45 410)	-	-	264 572	(264 572)	-	-	-	-
Soldes des fonds, à la fin de l'exercice	-	70 213 067	76 329 921	3 983 592	123 942	150 650 522	6 303	73 409 563	76 016 268	4 235 534	123 942	153 791 610

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

État de la situation financière

Au 31 mars 2017

	2017						2016					
	Fonds général	Fonds d'éducation	Fonds d'héritage à l'éducation	Fonds des Métis	Autres fonds (annexe A)	Total	Fonds général	Fonds d'éducation	Fonds d'héritage à l'éducation	Fonds des Métis	Autres fonds (annexe A)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif												
Actif à court terme												
Trésorerie	23 027	501 189	10 437	10 451	123 942	669 046	103 875	(102 806)	831	231	123 942	126 073
Charges payées d'avance	23 200	-	-	-	-	23 200	-	-	-	-	-	-
Placements à court terme (note 3)	-	67 298 749	-	3 976 074	-	71 274 823	-	73 033 645	75 962 246	4 220 543	-	153 216 434
Taxes de vente à recouvrer	50 495	-	-	-	-	50 495	9 850	-	-	-	-	9 850
Interfonds recevable (payable)	-	2 822 882	(2 822 882)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-	-	478 724	53 191	14 760	-	546 675
	96 722	70 622 820	(2 812 445)	3 986 525	123 942	72 017 564	113 725	73 409 563	76 016 268	4 235 534	123 942	153 899 032
Immobilisations (note 4)	47 956	-	-	-	-	47 956	-	-	-	-	-	-
Placements (note 3)	-	-	79 200 686	-	-	79 200 686	-	-	-	-	-	-
	144 678	70 622 820	76 388 241	3 986 525	123 942	151 266 206	113 725	73 409 563	76 016 268	4 235 534	123 942	153 899 032
Passif												
Passif à court terme												
Créditeurs et charges à payer	54 043	409 753	58 320	2 933	-	525 049	67 675	-	-	-	-	67 675
Solde dû à la Fraternité des Indiens du Canada (note 5)	90 635	-	-	-	-	90 635	39 747	-	-	-	-	39 747
	144 678	409 753	58 320	2 933	-	615 684	107 422	-	-	-	-	107 422
Soldes de fonds	-	70 213 067	76 329 921	3 983 592	123 942	150 650 522	6 303	73 409 563	76 016 268	4 235 534	123 942	153 791 610
	144 678	70 622 820	76 388 241	3 986 525	123 942	151 266 206	113 725	73 409 563	76 016 268	4 235 534	123 942	153 899 032

Au nom des fiduciaires

 Phil Fontaine, président

 Rebecca David, responsable du comité des finances, de l'audit et des investissements

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les distributions et les charges	(3 141 088)	153 646 286
Amortissement des immobilisations	1 773	-
Variation des profits latents sur les placements	(2 998 364)	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	-	22 500
Charges payées d'avance	(23 200)	-
Taxes de vente à recouvrer	(40 645)	(9 850)
Intérêts courus	546 675	(546 675)
Créditeurs et charges à payer	457 374	67 675
	(5 197 475)	153 179 936
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 670 131)	(156 016 434)
Cession de placements	7 409 420	2 800 000
Acquisition d'immobilisations	(49 729)	-
Augmentation du solde dû à la Fraternité des Indiens du Canada	50 888	39 531
	5 740 448	(153 176 903)
Activités de financement		
Variation nette de la dette bancaire	-	(11 353)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie	542 973	(8 320)
Encaisse, au début de l'exercice	126 073	134 393
Encaisse, à la fin de l'exercice	669 046	126 073

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2017

1. Nature des activités

Le Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada (le « Fonds en fiducie ») a été créé le 1^{er} novembre 1975 à titre d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149 (l)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les objectifs initiaux du Fonds en fiducie étaient les suivants :

- a) étudier, en concertation avec des représentants des Premières Nations des diverses régions du Canada, les problèmes que rencontrent les peuples des Premières Nations dans la société actuelle;
- b) faire des recherches sur les problèmes d'ordre économique, social et scientifique que rencontrent les Premières Nations en vue de proposer des solutions à ces problèmes;
- c) faire des recherches sur les aspects historiques et culturels des collectivités des Premières Nations en vue d'aider à conserver la culture et les valeurs des Premières Nations;
- d) afin de poursuivre lesdits objectifs, obtenir et disséminer l'information aux groupes des Premières Nations et autres groupes concernés par la qualité de vie des peuples des Premières Nations.

Dans l'exécution de ces objectifs, le Fonds en fiducie gère le Fonds de langue et d'alphabétisation, le Fonds de guérison de la jeunesse, le Fonds de recherche parrainé et le Fonds des héros de notre époque.

Le Fonds de langue et d'alphabétisation a été créé en 1975 afin de promouvoir l'éducation des citoyens issus des Premières Nations au moyen de bourses d'études et par des recherches, des colloques et des conférences universitaires sur les droits des Premières Nations, leur histoire et le contact entre les Premières Nations et la population du Canada.

Le Fonds de guérison de la jeunesse a été créé en 1996 afin de soutenir les efforts visant à améliorer leur propre estime d'eux-mêmes et le profil des jeunes des Premières Nations au Canada. Le financement a été affecté pour organiser des événements permettant de réunir les jeunes avec des responsables politiques et des aînés pour la formation de soutien spirituel et de leadership. Des fonds ont également été affectés pour le soutien de la représentation par les jeunes de leurs nations à des congrès et des rencontres au Canada et à l'échelle internationale.

Le Fonds de recherche parrainé a été créé en 2001 pour favoriser la recherche sur les problèmes économiques, sociaux et scientifiques des communautés des Premières Nations en vue de proposer des solutions à ces problèmes.

Le Fonds des héros de notre époque a été créé en 2001 dans le but d'offrir des bourses d'études. Les bourses sont disponibles aux candidats qui démontrent d'excellentes habiletés intellectuelles et académiques, d'intégrité, d'intérêt, de respect envers l'humanité et du leadership et qui ont fait preuve d'initiative afin d'utiliser leur talent au maximum. Les bourses sont nommées à la mémoire des personnages importants dans l'histoire des Premières Nations : Jake Fire (criminologie), Tommy Prince (études autochtones), Walter Dieter (travail social), Omar Peters (science politique), Robert Smallboy (médecine) et James Gosnell (droit). Ces bourses sont habituellement présentées chaque année lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (« APN »).

En 2009, le Fonds en fiducie a demandé au tribunal de modifier ces objectifs afin d'inclure la possibilité de financer des programmes d'études et des initiatives de réconciliation pour remédier aux problèmes légués par les pensionnats indiens.

En vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (la « CRRPI »), en 2006, le gouvernement fédéral a créé le « Fonds de la somme désignée » (le « FSD ») afin d'indemniser les anciens élèves des pensionnats indiens. Le paiement d'expérience commune et les crédits personnels ont été versés au FSD. La CRRPI a précisé que tout surplus du FSD devra être transféré au Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada. Les tribunaux qui supervisaient la mise en œuvre de la CRRPI ont rendu une ordonnance en juillet 2015 approuvant le transfert des fonds, y compris un transfert de 300 000 \$ pour couvrir les frais de démarrage des activités du Fonds en fiducie.

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2017

1. Nature des activités (suite)

En vertu des modalités approuvées par les tribunaux, le Fonds en fiducie doit gérer le solde des fonds du FSD au nom des Premières Nations et des Métis, qui sont répartis de la manière suivante :

- Premières Nations : 97,3 %
- Métis : 2,7 %

Les modalités exigent qu'au moins 50 % du montant initial, reçu du FSD pour le compte des Premières Nations, soit investi dans un fonds de réserve sur une période de 20 ans.

Les modalités prévoient aussi une limite en ce qui concerne les frais administratifs qui peuvent être payés à même les fonds. La limite a été fixée à 10 % du montant le plus élevé entre les revenus de placement pour l'exercice ou le montant payé aux bénéficiaires au cours d'un exercice donné. Durant l'exercice 2016-2017, les tribunaux ont modifié la limite, qu'ils ont fixée à 15 % pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018.

En raison de la CRRPI, le Fonds en fiducie a créé en 2016 les trois fonds suivants :

- 1) Le Fonds d'éducation a été créé afin d'aider les programmes pédagogiques dans le but de fournir aux organismes des Premières Nations et aux particuliers un moyen de guérison, de réconciliation et d'enrichissement des connaissances.
- 2) Le Fonds des Métis a été créé dans le but de fournir aux organisations métisses et aux particuliers des programmes de guérison et de réconciliation.
- 3) Le Fonds d'héritage à l'éducation a été créé afin d'investir dans un fonds de réserve pendant 20 ans pour les organismes des Premières Nations et les particuliers des générations futures.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Conformément aux principes de comptabilité par fonds, le Fonds en fiducie tient sa comptabilité afin de s'assurer que les limites et les restrictions fixées à l'égard de l'utilisation des ressources disponibles sont observées. En vertu de cette méthode, toutes les ressources sont classées à des fins de comptabilisation et de présentation de l'information dans des fonds qui ont été créés conformément à des activités et à des objectifs précis. Par conséquent, des comptes distincts sont maintenus pour les fonds suivants : le Fonds général, le Fonds d'éducation, le Fonds des Métis, le Fonds d'héritage à l'éducation, le Fonds de langue et d'alphabétisation, le Fonds de guérison de la jeunesse, le Fonds de la recherche parrainé et le Fonds des héros de notre époque.

Le Fonds général comptabilise les activités de fonctionnement du Fonds en fiducie. Les fonds restants sont grevés d'affectations externes et doivent uniquement être utilisés de la manière indiquée à la note 1.

Constatation des produits

Le Fonds en fiducie applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports.

Les apports non affectés sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel les apports sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'encaissement éventuel peut être raisonnablement garanti.

Les apports affectés et les dotations sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel les apports sont reçus. Les apports affectés pour lesquels le Fonds en fiducie ne présente pas de fonds affecté correspondant sont différés et sont constatés dans les produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Revenus de placement

En conformité avec le plan d'administration approuvé par le tribunal afférent aux fonds reçus aux termes de la CRRPI en vertu de la section sur l'investissement de capitaux, les revenus de placement sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds d'héritage à l'éducation sont imputés au fonds approprié comme suit :

- Fonds d'éducation : jusqu'à 90 % des revenus de placement ; et
- Fonds d'héritage à l'éducation : au minimum 10 % des revenus de placement.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués de la trésorerie, des placements, des débiteurs, des impôts à recevoir, des intérêts courus, des créditeurs et charges à payer, ainsi que du solde à payer à la Fraternité des Indiens du Canada.

Tous les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti, à l'exception de la trésorerie et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Les transactions entre parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire selon le terme du bail.

Apports de biens et de services

Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités du Fonds en fiducie et qui auraient été autrement acquis sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que les montants des produits et des charges constatés au cours de la période de présentation de l'information financière. La recouvrabilité des créances, l'évaluation des placements et le montant des charges à payer sont les éléments ayant fait l'objet d'estimations importantes dans le cadre des présents états financiers. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2017

3. Placements

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements :

	2017			
	Fonds d'éducation	Fonds d'héritage à l'éducation	Fonds des Métis	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	53 721	4 911	148 585	207 217
Marché monétaire CIBC	1 314 515	1 527 398	78 279	2 920 192
Acceptations bancaires de La Banque de Nouvelle-Écosse	2 773 141	3 722 504	-	6 495 645
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	6 105 809	7 650 538	349 675	14 106 022
Fonds balancé - CGOV classe F	27 491 849	31 947 726	1 639 423	61 078 998
Fonds commun d'obligations canadiennes de base plus CIBC	13 043 409	15 155 751	776 740	28 975 900
Fonds commun d'actions canadiennes valeur toute capitalisation CIBC	8 644 491	10 045 183	514 385	19 204 059
Fonds commun d'actions américaines valeur CIBC	4 227 307	4 234 767	251 737	8 713 811
Fonds commun d'actions internationales CIBC	3 644 507	4 911 908	217 250	8 773 665
	67,298,749	79,200,686	3,976,074	150,475,509
Placements à court terme	67 298 749	-	3 976 074	71 274 823
Placements à long terme	-	79 200 686	-	79 200 686

Le tableau suivant présente le coût des placements :

	2017			
	Fonds d'éducation	Fonds d'héritage à l'éducation	Fonds des Métis	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	53 721	4 911	148 585	207 217
Marché monétaire CIBC	1 315 726	1 528 805	78 351	2 922 882
Acceptations bancaires de La Banque de Nouvelle-Écosse	2 773 140	3 722 504	-	6 495 644
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	6 103 972	7 648 194	349 597	14 101 763
Fonds balancé - CGOV classe F	26 261 717	30 518 203	1 566 066	58 345 986
Fonds commun d'obligations canadiennes de base plus CIBC	13 296 467	15 449 791	791 810	29 538 068
Fonds commun d'actions canadiennes valeur toute capitalisation CIBC	8 272 056	9 612 401	492 223	18 376 680
Fonds commun d'actions américaines valeur CIBC	4 226 577	4 234 308	251 693	8 712 578
Fonds commun d'actions internationales CIBC	3 644 128	4 911 060	217 164	8 772 352
	65,947,504	77,630,177	3,895,489	147,473,170
Placements à court terme	65 947 504	-	3 895 489	69 842 993
Placements à long terme	-	77 630 177	-	77 630 177

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2017

3. Placements (suite)

Au 31 mars 2016, les placements à court terme étaient constitués de certificats de placement garanti rachetables dont l'échéance était d'un an. Lorsqu'ils seraient arrivés à échéance le 28 novembre 2016 et le 1^{er} décembre 2016, leur taux d'intérêt s'élevait à 1,05 %. La juste valeur de ces certificats de placement garanti se rapproche de leur coût.

Détermination des justes valeurs

La juste valeur des placements se rapproche de la valeur à laquelle ces instruments pourraient être échangés dans le cadre d'une transaction entre des parties bien informées et consentantes. Les renseignements fournis par le dépositaire du Fonds sont utilisés pour refléter la juste valeur, qui pourrait différer de la valeur qui pourrait finalement être réalisée. Les parts de fonds communs sont évaluées à des prix calculés selon la juste valeur des titres sous-jacents détenus par les fonds communs.

Les placements à court terme de l'exercice 2016 ont été rachetés à leur pleine valeur le 31 octobre 2016, puis ont été réinvestis et gérés par deux gestionnaires de placement : CIBC Asset Management et CGOV. CIBC Asset Management et CGOV détiennent chacun 50 % des fonds et ont des comptes distincts pour le Fonds d'éducation, le Fonds d'héritage à l'éducation et le Fonds des Métis.

Risque de placement

Les placements dans des instruments financiers exposent le Fonds en fiducie à des risques de placement, y compris les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des taux de change et des marchés des actions, tant national qu'étrangers. Ces risques incluent également les risques découlant du fait qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation au moment où elle devient exigible.

Les placements du Fonds en fiducie se composent de parts détenues dans des fonds communs. Le Fonds en fiducie a adopté des politiques, des normes et des procédures de placement afin de contrôler le niveau de risque auquel il est exposé. Les pratiques de placement du Fonds en fiducie ont été conçues afin d'éviter les risques indus de perte et de dépréciation des actifs, et de pouvoir raisonnablement prévoir un juste rendement selon la nature des placements. Le risque de placement maximal auquel le Fonds en fiducie est exposé est représenté par la valeur de marché des placements.

a) Risque de concentration

Il y a un risque de concentration lorsqu'une tranche importante du portefeuille est investie dans des titres comportant des caractéristiques similaires ou assujettis à des conditions économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'avis que les concentrations susmentionnées ne constituent pas un risque excessif.

b) Risque de change

L'exposition au risque de change découle des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien détenus par le Fonds en fiducie, qui représentaient 17 487 476 \$ du total du portefeuille au 31 mars 2017 (nul en 2016). Le Fonds en fiducie n'a pas recours à des couvertures financières afin de gérer le risque de change.

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2017

4. Immobilisations

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	49 729	1 773	47 956	–

5. Solde dû à la Fraternité des Indiens du Canada

Puisque la Fraternité des Indiens du Canada (« FIC »), qui sert de secrétariat de l'APN, nomme les administrateurs du Fonds en fiducie, la FIC est ainsi réputée contrôler le Fonds en fiducie.

Au 31 mars 2017, le solde dû à la FIC s'établissait à 90 635 \$ (2016 - 39 747 \$).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, Le Fonds en fiducie a payé 60 000 \$ à la FIC (2016 - 75 000 \$) pour des services relatifs à l'administration et à la gestion du Fonds en fiducie ainsi que 35 539 \$ pour la location d'espace de bureau (2016 - 20 846 \$).

6. Distribution aux bénéficiaires

En 2017, le Fonds en fiducie a approuvé des distributions à 1 219 particuliers ainsi qu'à deux organismes au Canada, à l'égard de projets visant la guérison, la réconciliation et l'avancement des connaissances. Il a aussi continué de financer les organismes approuvés en 2016. Le Fonds en fiducie a distribué 6 539 014 \$ aux particuliers approuvés et 2 320 163 \$ aux organismes approuvés.

En 2016, le Fonds en fiducie a approuvé des distributions à 88 organismes au Canada, à l'égard de projets visant la guérison, la réconciliation et l'avancement des connaissances. En 2016, le Fonds en fiducie a distribué 2 645 717 \$ pour les organismes.

7. Virements interfonds

Conformément aux limites fixées pour les frais administratifs décrites à la note 1, les frais administratifs facturés aux fonds créés conformément à la CRRPI pour l'exercice clos le 31 mars 2017 se sont élevés à 1 050 801 \$ (2016 - 264 572 \$), soit 11,9 % (2016 - 10 %) du montant versé aux bénéficiaires.

8. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Annexe A - État de la situation financière des autres fonds

Au 31 mars 2017

	2017					2016				
	Fonds de langue et d'alphabétisation	Fonds de guérison de la jeunesse	Fonds de recherche parrainé	Fonds des héros de notre époque	Total	Fonds de langue et d'alphabétisation	Fonds de guérison de la jeunesse	Fonds de recherche parrainé	Fonds des héros de notre époque	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif										
Actif à court terme										
Encaisse	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942
Charges payées d'avance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Placements à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxes de vente à recouvrer	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Placements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942
Passif										
Passif à court terme										
Créditeurs et charges à payer	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde dû à la Fraternité des Indiens du Canada	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes de fonds	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942
	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Annexe B - État des résultats et de l'évolution des soldes des autres fonds

Exercice clos le 31 mars 2017

	2017					2016				
	Fonds de langue et d'alphabétisation	Fonds de guérison de la jeunesse	Fonds de recherche parrainé	Fonds des héros de notre époque	Total	Fonds de langue et d'alphabétisation	Fonds de guérison de la jeunesse	Fonds de recherche parrainé	Fonds des héros de notre époque	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus										
Gouvernement du Canada	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions aux bénéficiaires										
Versements à des particuliers (note 6)	-	-	-	-	-	18 000	-	-	-	18 000
Versements à des organismes (note 6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des distributions aux bénéficiaires	-	-	-	-	-	18 000	-	-	-	18 000
Charges										
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Déplacements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Honoraires professionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais administratifs et de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de bureau	-	-	-	-	-	135	-	-	-	135
Loyer	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Publicité, promotions et publications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assurance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des charges	-	-	-	-	-	135	-	-	-	135
Total des distributions et des charges	-	-	-	-	-	18 135	-	-	-	18 135
Excédent (insuffisance) des revenus sur les distributions et les charges	-	-	-	-	-	(18 135)	-	-	-	(18 135)
Soldes des fonds, au début de l'exercice	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942	111 214	3 607	16 325	10 931	142 077
Virements interfonds (note 7)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde des fonds, à la fin de l'exercice	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942	93 079	3 607	16 325	10 931	123 942

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.